

Bureau Postal
de Charleroi X

Expéditeur
Bd Ansapach 111-115
1000 Bruxelles

N°35
SEPT 2025



PB-PP1B-00802
BELGIE(N) - BELGIQUE

P922763

BRUXELLES

3^e TRIMESTRE

ALTÉO MAG

Magazine trimestriel d'Altéo asbl

www.alteoasbl.be

Mouvement social de personnes
malades, valides et handicapées

**CHANGEMENTS
DANS LES DROITS
DU PATIENT :
LA PERSONNE AU
CENTRE DES SOINS**

Altéo



EDITO

Bonjour à toutes et tous,

Nous espérons que chacun(e) de vous a pu trouver durant ces périodes de vacances, un séjour, une excursion, des activités de détente et de découverte et vivre les joies de la convivialité.

Même si Altéo s'est mis en mode light, les propositions n'ont pas manqué et vous en trouverez des échos dans les pages qui suivent.

Que ceux qui voudraient encore s'inscrire à un séjour n'hésitent pas à nous contacter pour connaître les possibilités.

Ainsi, bien requinqués nous nous tournons résolument vers nos programmes à venir.

Un projet particulier peut déjà retenir votre attention : une équipe se propose de retracer un historique d'Altéo, notre histoire commune.

Si donc vous voulez partager des souvenirs, des photos, des anecdotes, entrez dans ce mouvement de transmission des riches moments vécus. Et aussi, reprenez déjà dans vos agendas la date de notre incontournable fête de fin d'année qui se déroulera le samedi 20 décembre 2025.

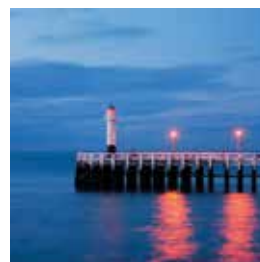
D'ici là, excellente reprise à toutes et tous et beaucoup de bonheur pour chacun(e).

*Martiale Poismans,
Présidente
Altéo Bruxelles
Et*

*Michel Lonobile
Vice-Président
Altéo Bruxelles*



SOMMAIRE



3

SOUS LES PROJECTEURS

- Rencontre avec Stéphanie Lange

4

DOSSIER POLITIQUE

- Etat des lieux conseils consultatifs communaux à Bruxelles
- La Semaine de la Mobilité à Bruxelles
- Nous ne sommes pas des cibles !

8

ZOOM VACANCES

- Séjour à la mer / en Normandie / Roland Garros
- Projet étudiants

NATIONAL

2

MOUVEMENT

- Dress your authenticity : la nouvelle campagne de sensibilisation de la régionale de Liège
- Traverser la Wallonie en joëlette : un défi sportif et solidaire au profit de CAP48

4

DOSSIER

- Changements dans les droits du patient : la personne au centre des soins

8

INSPIRATION

- Le TEFF : un festival pas comme les autres !

• Edition et diffusion

Altéo asbl
Place du XX Août 38
4000 Liège

T : 081/237.237
info@alteoasbl.be
www.alteoasbl.be

• Numéro d'entreprise

0410 383 442
Compte bancaire
BE31 7755 9961 8655

• Editeur responsable

Geneviève Routier

• Coordination

Michel Cormond (régional)
Nancy De Fauw (national)

• Collaboration

Michel Cormond
Geneviève Bary
Alice Legrand
Laurent Heyvaert
Martiale Poismans
Michel Lonobile
National :
Alexis Condette
Nancy De Fauw

Emilie De Smet
Ariane Hermans
Zsafia Kollar

• Mise en page

Émerance Cauchie

• Crédit photo cover

Pixabay

Imprimé sur papier recyclé.

Suivez-nous sur et www.alteoasbl.be

Altéo
Agissons pour une société inclusive



Rencontre avec Stéphanie Lange



Le 27 mai dernier, la régionale Altéo de Bruxelles a eu l'honneur de rencontrer Stéphanie Lange, députée bruxelloise du parti Les Engagés.

Juriste de formation, Stéphanie Lange est, à 29 ans, la première députée du Parlement bruxellois en situation de handicap. Une rencontre marquante et porteuse d'espoir.

Altéo était représenté par Martiale Poismans (présidente), Michel Lonobile (vice-président), Michel Cormond (animateur) et Laurent Heyvaert (responsable régional).

Après les présentations, nous avons exposé notre mémorandum, en mettant l'accent sur les spécificités bruxelloises.

1 Participation citoyenne : « Rien sur nous sans nous »

Nous avons abordé les disparités entre les communes concernant les Conseils Consultatifs Communaux des Personnes en situation de Handicap (CCCPH). Leur efficacité dépend trop souvent de la volonté politique locale. Nous plaïdons pour que ces conseils deviennent de véritables lieux de concertation, inclusifs et structurés.

2 Accessibilité

Nous avons souligné l'importance de lutter contre la fracture numérique et de garantir l'accessibilité des espaces publics. Nous avons présenté notre participation à la campagne citoyenne « L'humain d'abord », opposée au décret numérique bruxellois. Nous avons également demandé, à l'image de la Wallonie, l'élaboration d'une ordonnance sur l'accessibilité universelle.

3 Autonomie

Le manque de financement du secteur limite aujourd'hui les choix réels des personnes en situa-

tion de handicap. L'offre de logements est insuffisante et peu diversifiée, ce qui contraint les personnes à des choix par défaut. Nous demandons des solutions qui respectent la liberté de choix.

4 Mobilité

Malgré des améliorations dans l'offre de la STIB, les progrès restent trop lents. Trop d'obstacles persistent pour permettre une mobilité autonome. Nous insistons pour être consultés à chaque étape des projets d'amélioration des transports publics.

5 Sport pour tous

L'accessibilité limitée des infrastructures freine la pratique du sport pour les personnes en situation de handicap. Il est temps de donner un véritable coup d'accélérateur à l'inclusion sportive.

Nous avons été écoutés avec attention par Madame Lange et son collaborateur. À l'heure où nous rédigeons ce compte-rendu, la formation du nouveau gouvernement bruxellois est toujours en attente. Nous espérons que nos revendications seront prises en compte dans les futures politiques régionales.

Nous poursuivrons nos rencontres avec les autres partis et mandataires locaux.

Si vous souhaitez participer à ces échanges, rejoindre l'un des conseils consultatifs communaux à Bruxelles (voir l'article en page suivante) et/ou contribuer à nos réflexions sur des questions citoyennes, n'hésitez pas à nous contacter par téléphone au 081/237.237 ou par mail à bruxelles@alteoasbl.be.

Etat des lieux conseils consultatifs communaux à Bruxelles

La Convention des Nations unies relative aux droits des personnes handicapées met en avant un principe fondamental : les personnes handicapées ne doivent plus être perçues comme des individus nécessitant de l'aide ou de la charité, mais comme des personnes jouissant de droits, au même titre que les autres. Cette convention stipule que toutes les personnes handicapées doivent pouvoir jouir de tous les droits humains, tels que le droit à l'égalité et à la non-discrimination, le droit à l'accessibilité, le droit à l'égalité devant la loi, le droit à la liberté et à la sécurité de la personne, le droit à un logement autonome, le droit de participer à la société, le droit à l'éducation, et le droit au travail.

Dans l'élaboration et la mise en œuvre de cette convention, les responsables politiques doivent consulter étroitement et faire activement participer les personnes en situation de handicap ou par l'intermédiaire des organisations qui les représentent.

RIEN SUR NOUS SANS NOUS

Cette prise en compte de l'avis des personnes en situation de handicap date du milieu des années 90. En effet, une tendance générale se faisait peu à peu sentir dans les demandes et les revendications des personnes handicapées, notamment à travers les différentes associations : Altéo, AFRaHM, ASPH. Elles ne souhaitaient plus simplement une aide ou une protection spécifique mais exigeaient et revendiquaient la possibilité de choisir un logement, des

loisirs, une activité professionnelle, une éducation dans une approche globale leur permettant de s'intégrer et de participer davantage à la vie sociale.

POUR PRENDRE EN COMPTE L'AVIS DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP, PLUSIEURS CONSEILS CONSULTATIFS SE METTENT EN PLACE.

En Wallonie, le code de démocratie local permet au conseil communal d'instituer des conseils consultatifs c'est-à-dire « toute assemblée de personnes, quel que soit leur âge, chargées par le conseil communal de rendre un avis sur une ou plusieurs questions déterminées. »

En région bruxelloise, aucune législation encadre les conseils consultatifs. Ils sont mis en place à l'initiative des communes qui le souhaitent.

Nous avons voulu faire un état des lieux des conseils consultatifs communaux en région bruxelloise. Pour cela, nous avons pris les informations disponibles sur les sites internet des communes.

IL Y A UNE VÉRITABLE DIVERSITÉ DE SITUATION.

9 communes ont un CCPH conforme dans leur objectif à la convention des Nations unies relative aux droits des personnes handicapées.

5 communes ont intégré le handicap dans des conseils citoyens plus larges comme des conseils pour l'égalité des chances.

4 communes n'ont pas de conseils consultatifs et une commune semble avoir un conseil consultatif, mais aucune information se trouve sur leur site internet.

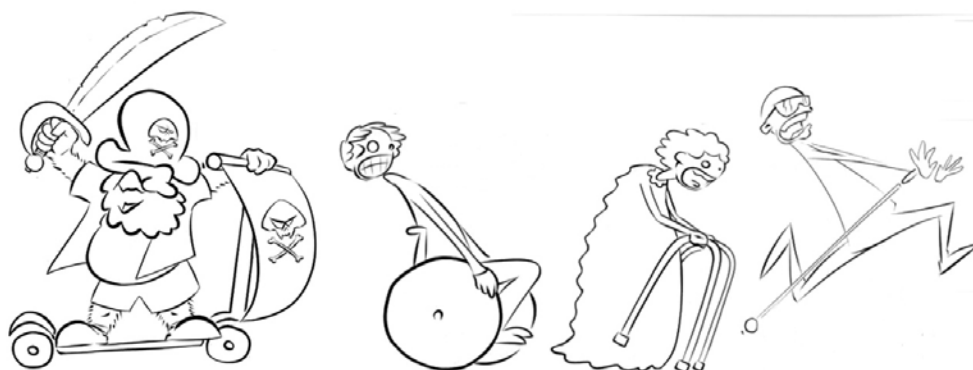


Etat des lieux dans les communes bruxelloises

Anderlecht	Le Conseil consultatif de la politique des personnes handicapées réunit des personnes handicapées (majoritaires), des professionnels exerçant sur le territoire de la Commune ainsi que des parents d'enfants souffrant d'un handicap.
Auderghem	Aucun conseil consultatif mis en place
Berchem-Sainte-Agathe	Le handicap est intégré dans le Conseil consultatif de l'Egalité des Chances qui traite l'ensemble des thématiques de l'égalité.
Bruxelles-ville	Le conseil consultatif réunit des associations qui œuvrent en faveur de la lutte contre les préjugés sur base du handicap, à la promotion et à la défense de l'inclusion sociale, à leur émancipation, des personnes en situation de handicap indépendantes des associations et des personnes actives et impliquées dans des activités.
Etterbeek	Le Conseil Consultatif de la Personne handicapée est composé, de citoyens, de membres d'associations, de spécialistes et d'agents communaux qui remettent des avis et des propositions qui sont ensuite étudiées par le collège.
Evere	Aucune information sur le site de la commune
Forest	Le travail de consultation se fait à travers le groupe de travail handicap de la Coordination Sociale de Forest (CPAS) qui est actif sur plusieurs projets avec l'objectif de sensibiliser, de donner plus de visibilité et plus d'espace d'expression au handicap. Il réunit les associations actives dans le domaine du handicap sur Forest, ainsi que le service « Affaires Sociales : santé – pensions – handicapés » de la Commune et le CPAS.
Ganshoren	Aucun conseil consultatif mis en place
Ixelles	Le conseil consultatif est composé des personnes concernées par le handicap (en situation de handicap, parents ou aidant-e proche) ou des associations liées aux questions de handicap et d'inclusion.
Jette	La plateforme Handicap est intégrée à la plateforme de l'Égalité des chances. Elle regroupe des citoyens-nes, des membres de l'administration communale et des associations autour de trois thématiques : l'égalité entre les femmes et les hommes, la communauté LGBTQIA+ et le handicap.
Koekelberg	Le conseil consultatif de la diversité a pour but d'émettre un avis aux autorités communales, sur les questions liées à la promotion et à la lutte contre les discriminations basées sur le genre, l'origine, le handicap, l'orientation sexuelle, les convictions religieuses ou philosophiques.
Molenbeek-Saint-Jean	Le Conseil consultatif de la politique des personnes handicapées réunit des personnes handicapées, des professionnels exerçant sur le territoire de la Commune ainsi que des aidants proches.
Saint-Gilles	La commune a expérimenté la participation citoyenne à travers le Conseil Citoyen Permanent (CCP) : tirage au sort de 35 habitants représentatifs de la population. On ne sait pas si le handicap a été pris en compte pour la représentativité de la population.
Saint-Josse-Ten-Noode	Le conseil consultatif est composé des représentants d'associations qui œuvrent en faveur de la promotion et de la défense des intérêts des personnes en situation de handicaps, ayant leur siège et/ou ayant effectivement des activités sur le territoire de la Commune. Les personnes en situation de handicaps indépendantes ou disposant d'une expérience utile dans ce domaine, domiciliées ou exerçant leurs activités sur le territoire de la Commune.
Schaerbeek	La Commission Consultative pour la Politique des Personnes Handicapées (CCPPH) est un lieu d'échange entre les particuliers et associations, et le politique.
Uccle	Le Conseil consultatif Communal de la Personne en situation de Handicap (CCCPH) est un lieu de concertation et de dialogue entre l'Administration communale et les personnes en situation de handicap et leurs associations représentatives reconnues.
Watermael-Boitsfort	Aucun conseil consultatif répertorié
Woluwe-Saint-Lambert	Aucun conseil consultatif répertorié
Woluwe-Saint-Pierre	Le Conseil Consultatif de la Personne en situation de Handicap regroupe des associations, des personnes porteuses d'un handicap physique, moteur, mental ou sensoriel et/ou leurs représentants, mais également des personnes sensibilisées à la cause.

La Semaine de la Mobilité à Bruxelles

Nous ne sommes pas des cibles



UN ENGAGEMENT POUR UN AVENIR PLUS DURABLE EN SEPTEMBRE 2025 (DU 16 AU 22 SEPTEMBRE).

Chaque année, cet événement constitue une occasion unique de sensibiliser les citoyens, les entreprises et les institutions à l'importance de privilégier des modes de déplacement respectueux de l'environnement, en proposant des alternatives au véhicule individuel motorisé.

Durant toute la semaine, diverses activités seront mises en place, telles que des ateliers de sensibilisation à la mobilité douce, des journées sans voiture dans plusieurs quartiers, ainsi que des événements pour promouvoir l'usage des transports publics, du vélo et des trottinettes électriques.

NOUS NE SOMMES PAS DES CIBLES !

Le groupe Accessibilité et Mobilité d'Altéo Bruxelles a travaillé sur l'importance d'utiliser correctement

les trottinettes électriques, afin de garantir la sécurité des usagers faibles, notamment les piétons.

Une courte capsule vidéo, intitulée « Nous ne sommes pas des cibles ! » réalisée par le groupe, sera diffusée sur les réseaux sociaux durant cette période pour sensibiliser davantage les utilisateurs des trottinettes.

Si les questions citoyennes t'interpellent et que tu veux contribuer à nos travaux, échanger des points de vue...

Le groupe Accessibilité et Mobilité de Bruxelles t'ouvre ses portes pour des échanges riches et constructifs.

N'hésite pas à nous contacter
par téléphone au 081/237.237 ou
par mail à bruxelles@alteoasbl.be

Vivre sereinement au quotidien avec VITATEL

**VOUS VIVEZ SEUL(E) ? VOTRE CONJOINT(E) S'ABSENTE RÉGULIÈREMENT ?
VOUS MENEZ UNE VIE ACTIVE, MAIS SOUHAITEZ RESTER EN SÉCURITÉ ?**

Depuis plus de 30 ans, **VITATEL** accompagne ses affilié-es avec un objectif clair : **sécurité, bien-être et maintien du lien social**. À l'écoute de vos besoins, VITATEL propose des **solutions personnalisées** pour vous aider à vivre plus sereinement chez vous... ou en déplacement.

VITATEL DOMICILE : LA TÉLÉVIGILANCE CHEZ SOI



Un malaise, une chute, ou simplement besoin de parler ?

Où que vous soyez dans votre habitation, une simple pression sur votre bouton d'appel – porté au poignet ou autour du cou – vous met en relation **immédiate** avec la **centrale VITATEL**, active 24h/24 et 7j/7 à Bruxelles et en Wallonie.

La centrale vous contacte immédiatement, puis **prévient vos proches ou les secours**, selon l'urgence.

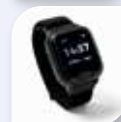
VITATEL BALADE : LA SÉCURITÉ AUSSI À L'EXTÉRIEUR



Lancé au printemps 2024, **Vitel Balade** vous permet de sortir en toute confiance grâce à un **dispositif de télévigilance mobile**.

Ce service fonctionne **partout en Belgique** via

- un **boîtier avec bouton d'appel** ;
- une **montre carrée avec affichage digital** ;
- une **montre ronde avec affichage analogique**.



Chaque dispositif dispose d'un **bouton SOS** qui permet de contacter immédiatement la centrale VITATEL. Grâce à la **géolocalisation**, nos équipes peuvent vous situer et alerter un proche ou les secours si besoin.

Intéressé-e par l'un de ces services ?

Contactez Vitatel au 078/15.12.12 ou
www.vitatel.be

A noter que les membres de la Mutualité chrétienne bénéficient d'une réduction sur l'abonnement VITATEL.

Dress your authenticity : le nouveau projet mode d'Altéo Liège

Après le défilé inclusif de 2024, le projet mode d'Altéo Liège continue avec une nouvelle campagne axée sur l'image de soi et l'estime personnelle.

TROIS OBJECTIFS ESSENTIELS GUIDENT CE PROJET :

- Offrir à chacun la possibilité de s'exprimer librement, sans filtre ni complaisance ;
- Sensibiliser le grand public à la difficulté pour certaines personnes d'accéder à une image de soi positive, à cause des normes d'une mode très peu inclusive
- Modifier le regard porté sur les personnes en situation de handicap ou vivant avec une maladie.

UNE CAMPAGNE PARTICIPATIVE ET ENGAGÉE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX :

Une vidéo promotionnelle a été réalisée pour lancer la campagne. Elle est disponible sur le site du projet mode ainsi que sur les réseaux sociaux d'Altéo Liège : TikTok, Instagram, Facebook, YouTube.
N'hésitez pas à la liker, commenter et partager !

CHACUN PEUT S'IMPLIQUER ACTIVEMENT EN SUIVANT CES ÉTAPES :

- 1 Tournez une vidéo de vous de 30 secondes maximum** en expliquant l'image que vous avez de vous à l'instant présent. Quelques idées :
- Vous en avez assez de devoir toujours porter les mêmes vêtements, faute d'options à votre taille ou adaptées à votre handicap ?
 - Vous avez su développer un style personnel malgré votre handicap ou votre maladie ? Montrez-le !

Filmez votre tenue, pas seulement votre visage, et parlez librement de votre apparence : vête-



ments, peau, cheveux, accessoires... tout ce qui contribue à votre image.

2 Publiez votre vidéo sur VOS réseaux sociaux.

En commentaire, expliquez à vos amis pourquoi vous faites cette vidéo, et encouragez-les à faire de même. N'oubliez pas d'inclure le **hashtag #dyarysalteo** et de **taguer @alteoliege**. Grâce à ça, vous pourrez peut-être remporter des cadeaux !

3 Téléchargez votre vidéo sur le site du projet : www.alteoliege.com, via l'onglet « Vos vidéos »

Elle y sera publiée, ainsi que sur la chaîne YouTube d'Altéo.

4 Répondez à l'enquête en ligne sur la page « questionnaire » du site.

Vos réponses contribueront à une étude psycho-sociologique sur l'image et l'estime de soi. Si vous ne souhaitez pas faire de vidéo, vous pouvez vous contenter de cette étape-ci.

Ensemble, changeons les regards sur nous-mêmes et sur les autres !

Ensemble, bousculons les codes !

Pour plus d'infos :
ariane.hermans@alteoasbl.be

Traverser la Wallonie en joëlette : un défi sportif et solidaire au profit de Cap48



Il y a deux mois, ça paraissait impossible... et pourtant, ils l'ont fait !

Du 26 août au 2 septembre 2025, plus de 15 équipes de marcheurs, porteurs de joëlette, supporters se sont lancées sur les routes wallonnes, pour relever un défi exceptionnel : **traverser la région en huit étapes, afin de sensibiliser à l'inclusion et récolter des fonds pour CAP48.**

Bien plus qu'une performance sportive, cette traversée fut une aventure humaine puissante, portée par une conviction : faire avancer notre société vers plus de justice, de solidarité et d'accessibilité.

HUIT JOURS, HUIT ÉTAPES, UNE WALLONIE SOLIDAIRE

Pendant huit jours, des équipes de volontaires et de PMR ont relié **Tournai à Verviers**, en passant par des étapes marquantes dans toute la Wallonie : Ath, Soignies, Nivelles, Gembloux, Eghezée, Huy, Seraing et Liège.

Chaque journée commençait dans les locaux de la Mutualité Chrétienne de la ville de départ, autour d'un petit-déjeuner convivial, et se clôturait à la maison communale de la ville d'arrivée, lieu de rencontre avec les élus, associations locales et conseils consultatifs.

À chaque étape, Altéo a porté haut ses revendications politiques pour des communes plus inclusives et plus accessibles.

DES OBJECTIFS CONCRETS, ATTEINTS GRÂCE À L'ENGAGEMENT DE TOUS

Ce défi relevé haut la main a permis de sensibiliser largement le public, les médias et les responsables politiques à la réalité vécue par les personnes en situation de handicap (PSH), de **créer du lien social**, en réunissant citoyens, associations et élus autour d'une cause commune, de **visibiliser** les enjeux de l'inclusion dans l'espace public et bien sûr de **soutenir CAP48**, grâce à la générosité des donateurs.

UNE MOBILISATION COLLECTIVE EXEMPLAIRE

Volontaires, professionnels, clubs sportifs, PSH, associations, communes, vous avez tous répondu présent. Par votre engagement, vous avez rappelé avec force que l'inclusion est l'affaire de tous.

UN IMMENSE MERCI À TOUS POUR AVOIR CONTRIBUÉ À FAIRE DE CE DÉFI UNE BELLE RÉUSSITE. ENSEMBLE, VOUS AVEZ PORTÉ HAUT LES COULEURS DE LA SOLIDARITÉ.

SOUTENEZ CAP48 – FAITES UN DON

2 € chacun, 20 000 € pour l'inclusion.
Altéo a ouvert une cagnotte solidaire pour soutenir CAP48 et a l'ambition de récolter 20 000 €.

Nous sommes 12 000 membres... il suffit de **2 €** chacun pour atteindre notre objectif !

Faites un don dès aujourd'hui sur agir-cap48.be/fundraisers/alteo ou scannez le QR code :

Ensemble, construisons une société plus inclusive. Ensemble faisons reculer les inégalités.



Changements dans les droits du patient : la personne au centre des soins

Les droits du patient, ça vous dit certainement quelque chose.
Vous avez peut-être participé à une action ou conférence sur le sujet organisée par Altéo ou la MC.

En 2024, la loi sur les droits du patient a été modifiée pour donner plus d'importance aux patients dans la relation de soins. Les prestataires de soins seront encouragés à prendre en compte les patients de manière globale. Dans ce dossier, vous (re)découvrirez les 8 droits du patient et les principaux changements suite à la révision de la loi en 2024.

LA LOI SUR LES DROITS DU PATIENTS EN BREF

Date de naissance : première loi en 2002 et révision de la loi en 2024

Objectif de la loi : mettre en place un partenariat entre le patient, son entourage et les prestataires de soins.

- **Partenariat :** collaboration, dialogue et respect mutuel
- **Prestataire de soin :** tous les professionnels qui s'occupent de la santé comme les médecins, les dentistes, les infirmiers, les psychologues, les pharmaciens...
- **Patient :** toute personne qui bénéficie de soins de santé. Il est acteur de sa santé.
- **Entourage du patient :** la loi précise les rôles de la personne de confiance et du représentant du patient

Nombre de droits : 8

CONNAITRE SES DROITS POUR ÊTRE ACTEUR DE SA SANTÉ

1 Droit à des soins de qualité

En tant que patient, vous avez droit à des soins de qualité qui répondent à vos besoins.



→ Nouveau depuis 2024

La loi a renforcé la prise en compte du patient dans sa globalité – au-delà de la seule dimension médicale. Le prestataire de soins doit tenir compte des objectifs de vie du patient, de ses valeurs et de ses préférences. Si on devait résumer en une phrase, on pourrait dire que le patient est plus que sa maladie et son traitement. L'ambition est de parvenir à un partenariat où le patient est acteur.

2 Droit de choisir librement votre prestataire de soins

Vous pouvez choisir librement votre prestataire et décider à tout moment d'en consulter un autre. Il existe évidemment des limites à cette liberté de choix. C'est le cas par exemple lorsqu'on se rend aux urgences ou lorsqu'on a un rendez-vous avec le médecin-conseil d'une mutualité.

Par les nombreux témoignages reçus, Altéo constate que ce droit est parfois difficile à mettre en œuvre pour différentes raisons comme :

- La pénurie de médecins généralistes ou spécialistes dans certaines régions
- La difficulté à se déplacer pour les patients en perte de mobilité ou qui n'ont pas de voiture
- L'inaccessibilité physique pour les personnes en situation de handicap des cabinets des prestataires de soins
- La difficulté à trouver un médecin spécialiste conventionné dans sa région et qui a des possibilités de rendez-vous dans un délai raisonnable.

Altéo milite depuis longtemps pour l'accessibilité financière et physique de la santé et des soins.



3 Droit à toutes les informations sur votre état de santé

Le prestataire de soins doit vous donner toutes les informations qui vous concernent et qui sont nécessaires pour comprendre et évaluer votre état de santé. Ces informations doivent vous être communiquées de manière compréhensible et adaptée à votre situation personnelle.



→ Nouveau depuis 2024

La loi précise ce que les prestataires de soins doivent communiquer et comment le faire. L'objectif est de rendre le patient aussi actif et impliqué que possible dans la gestion de sa santé.

Concrètement, lors des consultations, le prestataires de soins doit discuter avec le patient pour connaître sa situation médicale mais aussi personnelle et sociale, ses attentes, son environnement. Cela permet de prévoir par exemple le traitement le plus adapté au patient.

De nombreux médecins n'ont souvent pas le temps d'informer les patients, de discuter avec eux de leur situation et besoins. Lorsque les prestataires de soins sont face à une personne avec des difficultés de compréhension ou d'expression, certains prestataires ne savent pas comment communiquer.

C'est pourquoi Altéo a plusieurs revendications dans son mémorandum sur ce sujet. Par exemple qu'il y ait des cours obligatoires sur les différents types de handicaps et sur les possibilités d'adapter sa communication dans la formation initiale des futurs professionnels de la santé.

4 Droit au consentement libre et éclairé de toute intervention

Le patient et le prestataire de soins décident ensemble des soins de santé.

Pour que le patient puisse prendre une décision en toute connaissance, le prestataire de soins doit expliquer au patient ses soins de santé et lui donner au moins ces informations :

- pourquoi ces soins sont nécessaires
- si les soins sont urgents ou non
- la durée du traitement et l'évolution probable de la santé du patient après les soins
- les effets secondaires et les risques des soins
- les alternatives qui existent (éventuellement)
- le coût du soin (traitement, hospitalisation...).

Une fois que le patient a reçu toutes ces informations, il doit dire s'il est d'accord ou non de recevoir ces soins de santé. C'est ce qu'on appelle le consentement libre et éclairé.



© Pixabay

→ Nouveau depuis 2024

La loi renforce l'obligation pour le prestataire de soins d'informer le patient sur le coût total d'un traitement. Il doit aussi préciser s'il y a des suppléments (des prix plus élevés que les prix fixés par l'Inami) ou des soins non remboursés.

5 Droit à un dossier patient soigneusement tenu à jour



© Pixabay

Chaque prestataire de soins doit compléter votre dossier patient.

Vous avez le droit d'obtenir une copie de votre dossier par écrit (format papier ou électronique). La première copie est toujours gratuite. Pour les copies suivantes, des frais administratifs peuvent vous être demandés mais ils ne doivent pas dépasser le coût réel.

6 Droit à la protection de votre vie privée et de votre intimité

Aucune information vous concernant ne peut être donnée à un tiers sauf dans des cas très précis prévus dans la loi.



© Pixabay

7 Droit à la médiation

Vous avez le droit d'introduire une plainte si vous estimez que vos droits en tant que patient n'ont pas été respectés.



Où introduire cette plainte ?

- Auprès du service médiation de l'hôpital si le prestataire de soins exerce à l'hôpital
- Auprès du service de médiation fédéral Droits du patient si le prestataire exerce en dehors d'un hôpital (soit par mail: mediation-droitsdupatient@health.fgov.be soit par téléphone 02/524.85.21)

Vous ne savez pas si vos droits ont été respectés ou pas ou vous voulez avoir un avis avant de vous adresser au médiateur ? vous pouvez en parler à un conseiller de la MC qui fera le relais avec le service « défense des membres de la MC » si c'est nécessaire.

8 Droit à un traitement contre la douleur

Vous avez le droit de recevoir de la part des professionnels de la santé, les soins les plus appropriés visant à prévenir, écouter, évaluer, prendre en compte, traiter et soulager votre douleur.



PERSONNE DE CONFIANCE ET REPRÉSENTANT :
DES ALLIÉS DU PATIENT

→ Nouveau depuis 2024
La loi a précisé leur rôle.

• La personne de confiance

Cette personne est là pour vous aider et vous accompagner dans les démarches liées à vos soins. Vous continuez à prendre vos décisions en matière de santé.

Vous pouvez choisir vous-même cette personne. Vous avez la possibilité de changer de personne. Il n'y a pas de démarche à effectuer pour la désigner.

• Le représentant

Si vous n'êtes plus en capacité de prendre des décisions ou de vous exprimer, un représentant peut intervenir. Vous avez la possibilité de le choisir de manière anticipée. Si vous ne l'avez pas fait, la loi détermine qui sera votre représentant.

Le représentant vous associe autant que possible en fonction de vos capacités de compréhension.

Envie d'en savoir plus ?

Le site internet de la MC est une mine d'informations sur les droits du patient : www.mc.be (encodrez « droits du patient » dans la partie 🔍 en haut à droite)

Le TEFF : un festival pas comme les autres !



« Nous sommes tous extraordinaires ! »

Le TEFF – The Extraordinary Film Festival – revient à Namur du **6 au 9 novembre 2025**, pour une 8^e édition 100 % cinéma, 100 % accessible.

À travers une programmation riche et engagée, le TEFF met en lumière des films puissants autour du handicap, de la différence, de l'acceptation et de l'inclusion.

Destiné aux cinéphiles, aux curieux-ses et aux professionnel·les, le festival s'est forgé une réputation exceptionnelle, tant pour la qualité

de ses œuvres que pour son ambiance chaleureuse et son accessibilité exemplaire.

Et ce n'est pas tout : du 17 au 24 novembre, le TEFF se décentralise dans plusieurs villes francophones de Belgique.

L'occasion d'y retrouver Altéo et la MC lors de cinés-débats enrichissants et engagés.

A suivre sur :

www.teff.be – 02/673.27.89

NOS ACTIVITÉS EN IMAGES



Après avoir découvert avec Tony les fresques BD murales dans le Centre Historique de Bruxelles, le groupe Altéo Culture poursuit sa promenade dans le quartier des Marolles. Nous admirons la fresque dédiée à Yoko Tsuno, héroïne de Science-Fiction créée par Roger Leloup, collaborateur d'Hergé.

Nous passons sous le pont du Chemin de fer, décoré de fresques Street Art par des artistes locaux et découvrons d'autres trésors du quartier.

Projet écologie : Nous participons à une visite guidée de l'exposition « Après la pluie » au musée des Égouts. Centrée sur le thème de la pluie, elle vise à sensibiliser le public à la gestion durable des eaux pluviales. Elle invite à réfléchir à ce qui se passe après la pluie, ses impacts sur le réseau d'assainissement et l'environnement, en proposant de considérer la pluie comme une ressource plutôt que comme un déchet. L'exposition présente des exemples concrets et des solutions innovantes pour mieux gérer cette ressource.



Astérix, Obélix... et une poignée d'irréductibles compagnons se sont élancés vers les terres normandes ! Le séjour à Thury-Harcourt-Le-Hom fut une quête joyeuse, riche en batailles d'esprit, festins et éclats de rire. Il s'est achevé par un banquet héroïque. Évidemment, les guerriers n'ont pas résisté à l'appel de la fameuse tarte normande – aussi légendaire que la potion magique !



Une belle présence lors de la Fête de Quartier d'Ixelles. Après avoir fait danser le public avec Altéo Les Sauterelles, place à une magnifique démonstration de Salsa endiablée.



Les vacances d'été se terminent. Les enfants sont déjà retournés à l'école. Prenons un moment pour penser aux bons souvenirs de cet été !

SÉJOUR À LA MER

À la fin du mois de juillet, un petit groupe est parti à la mer. Ils sont allés à Ter Duinen.

Ils ont profité du soleil et de l'air marin. Le séjour était calme et agréable. Chacun a pu faire ce qu'il aimait. C'était un très beau moment !



© Pixabay

SÉJOUR EN NORMANDIE



Un autre groupe est parti en Normandie, à Thury-Harcourt-Le-Hom, dans le Calvados.

Ils ont entre autres visité la ville de Caen en petit train, le château de Falaise... découvert le zoo de Jurques en prenant part à une visite guidée, sans oublier les nombreux jeux proposés. Le programme était varié et amusant : tout le monde a passé de très bonnes vacances !

De beaux nouveaux projets se dessinent à Bruxelles pour 2026 !

SÉJOUR À ROLAND GARROS

Jasmina Florequin et une équipe de volontaires, nous emmènera à Roland Garros en 2026 !

Jasmina est une nouvelle volontaire Altéo. Avant, elle s'occupait du tennis en fauteuil pour l'Outre-Mer. Ce séjour est innovant. Les fans de tennis seront comblés !

Un petit groupe de vacanciers ira voir des matchs de tennis en fauteuil ! Peut-être que nous pourrons essayer de jouer au tennis sur les cours mythiques. Et, aurons-nous la chance de voir de grands joueurs de tennis ?



© Pixabay

Pendant ce séjour nous visiterons aussi des lieux connus de Paris :

- Le musée du Louvre,
- La cathédrale de Notre-Dame de Paris,
- Le château Versailles,
- Et d'autres endroits encore !

Ce voyage sera inoubliable !

Tu es intéressé par ce séjour ?

Tu trouveras plus d'informations et les détails pour faire ta demande d'inscription dans le catalogue de vacances Altéo 2026. Le catalogue sortira en janvier ou février 2026.

.....

Participe à un projet avec des étudiants de l'ULB

La régionale de Bruxelles organise un nouveau projet vacances. Ce projet est fait avec des étudiants qui étudient le tourisme à l'Université Libre de Bruxelles.

Le but du projet :

Les étudiants vont apprendre à organiser des vacances adaptées.

Pour cela, ils vont travailler avec vous, les experts du vécu ! Vous allez leur montrer ce qui est important quand on a un handicap ou une maladie de longue durée.

Nous cherchons des vacanciers pour ce projet :

- Qui sont prêts à partager leurs envies, leurs attentes et leurs besoins lors des vacances
- Qui s'engagent à participer aux différentes réunions
- Qui sont prêts à tester un petit séjour organisé avec les étudiants

Comment ça va se passer ?

- Une première rencontre sera planifiée avant fin décembre 2025.
- Une ou deux rencontres seront planifiées avec les étudiants (entre mars et avril 2026).
- Le petit séjour (de au moins une nuit) se déroulera entre avril et mai 2026.
- Le programme du séjour n'est pas encore décidé : il sera imaginé avec vous !

Tu es intéressé par ce projet ?

Tu es prêt à venir à toutes les rencontres ?
Tu veux plus d'informations ou tu souhaites te proposer pour le projet ?

Contacte Alice Legrand
Par email : bruxelles@alteoasbl.be
Par téléphone : 081/237.237



INFORMATION ET INSCRIPTION AUX ACTIVITÉS

Par téléphone au 081/237.237 du lundi au vendredi de 9h à 12h

Par e-mails :

- Régionale de Bruxelles : bruxelles@alteoasbl.be
- Geneviève Bary : genevieve.bary@alteoasbl.be
- Michel Cormond : michel.cormond@alteoasbl.be
- Kathleen Merlot : kathleen.merlot@alteoasbl.be

Pour une première participation à nos activités, merci de prendre contact avec nous !

	ACTIVITÉS	QUAND ?	OÙ ?	CONTACT & INFOS
PROJET ECOLOGIE	Réflexion autour du projet : « Questionnons l'enjeu de l'écologie », suite du projet	Dates à déterminer	Altéo Bd Anspach 111 (6 ^e étage) 1000 Bruxelles	Geneviève Bary / Michel Cormond Plus d'informations et Inscriptions obligatoires
	S'exprimer par l' Aquarelle (La Woluwe)	Les vendredis : 26 septembre 10 et 24 octobre 14 et 28 novembre de 14h à 16h30	Altéo Bd Anspach 111 (6 ^e étage) 1000 Bruxelles	Michel Cormond Inscriptions obligatoires PAF 2,00 €
LOISIRS	AltéoBalade Balades dans différents parcs et sentiers forestiers bruxellois.	Les samedis : 13 septembre 11 octobre 8 novembre de 14h15 à 17h30	Les lieux seront différents à chaque sortie	Michel Cormond Inscriptions obligatoires PAF : gratuit (prévoir un peu d'argent pour une boisson dans un établissement)
	Chorale Chansons françaises	Les mardis : 23 septembre 7 et 21 octobre 4 et 25 novembre de 14h à 16h15	Aéropolis Chaussée de Haecht 579 1031 Schaerbeek	Geneviève Bary Inscriptions obligatoires
	Etterbeek	Les mercredis : 24 septembre 22 octobre 19 novembre de 14h30 à 16h45	Av d'Auderghem 346 1040 Bruxelles Adresse à confirmer	Geneviève Bary Inscriptions obligatoires
	Forest Bingo Conférence sur les Pays Balte par Willy Bernimolin Souvenirs d'école : partage	Les mardis : 9 septembre 14 octobre 18 novembre de 14h30 à 16h45	Rue des Alliés 54 1190 Forest Salle rez-de-chaussée	Geneviève Bary Inscriptions obligatoires
	La Woluwe Visite guidée de l'exposition « Opalescents »	Le mercredi 24 septembre à 10h (accueil à 9h45)	Centre Albert Marinus asbl. 40 rue de la Charrette 1200 Woluwe-Saint-Lambert STIB : Bus 27 ou 29 arrêt Verheylenweghen	Michel Cormond Inscriptions obligatoires (places limitées)
	Les Sauterelles Cours de danses folkloriques	Les samedis : 13 et 27 septembre 11 et 25 octobre 15 et 29 novembre	Rue de la Digue 10 1050 Ixelles	Geneviève Bary Inscriptions obligatoires

	ACTIVITÉS	QUAND ?	OÙ ?	CONTACT & INFOS
LOISIRS	Théâtre Répétition de « Handy-Vie »	Les lundis : 22 septembre 20 octobre 17 novembre de 13h30 à 15h30	Altéo Bd Anspach 111 (6 ^e étage) 1000 Bruxelles	Geneviève Bary Inscriptions obligatoires
	Laeken-Jette Charivari de jeux de société	Les vendredis : 26 septembre 17 octobre 21 novembre de 14h à 17h	Parc de la Jeunesse 1090 Bruxelles	Geneviève Bary Inscriptions obligatoires
SPORT - Le Pélican, Cercle Sportif (AltéoSport)	Qi Gong	Les lundis : 29 septembre 13 octobre 10 et 24 novembre de 14h à 16h	Au Centre Box120, Bd Emile Bockstael 120 1020 Laeken	Michel Cormond Inscriptions obligatoires
RÉUNIONS	Groupe Accessibilité & Mobilité	Le mercredi 17 septembre de 14h à 16h15	Altéo Bd Anspach 111 (6 ^e étage) 1000 Bruxelles	Michel Cormond Plus d'informations et Inscriptions obligatoires

ALTÉOBALADE : RECHERCHONS REPRENEURS...

Le Comité AltéoBalade, créé en 2021 aura, le 13 décembre 2025 prochain, organisé un cycle de cinquante AltéoBalades, explorant de la sorte quelques espaces verts bruxellois. D'enrichissants liens conviviaux et inclusifs s'y sont noués.

Le Comité actuel passera le flambeau fin 2025. Nous appelons dès à présent, en le souhaitant ardemment, que puisse se constituer rapidement un nouveau Comité pouvant mettre en marche de nouvelles AltéoBalades pour les années prochaines, vu l'enthousiasme généré par cette activité...

Plus d'infos : Philippe Delhez : GSM 0471/19.19.70
delhez.philippe51@gmail.com ou bruxelles@alteoasbl.be

Altéo Bruxelles

☎ 081/237.237
du lundi au vendredi
de 9h à 12h
✉ bruxelles@alteoasbl.be

ALTÉOMAG EN VERSION ÉLECTRONIQUE

Vous souhaitez passer à la version électronique d'Altéomag ?
Faites-le savoir par email à info@alteoasbl.be

Moving Family Day

Une journée sportive et fun
pour toute la famille !

+ de 25 activités sportives accessibles
pour tous les âges !

- Le dimanche 5 octobre de 9h à 16h
- Liège, Naimette Arena
- Gratuit et ouvert à tous
- Site et activités accessibles aux PMR

mc.be/mfd

